



Kim NGUYEN,
Associé
06 81 44 52 25



Mélanie BARIL,
Associée
06 87 24 99 20



Bonne chance pour 2022

Dans le difficile contexte actuel, et après 2 échecs successifs et retentissants, il semblerait qu'il faille désormais abandonner la traditionnelle formule de « Bonne année » qui sera désormais remplacée par « Bonne chance ». Dont acte.

Nous vous souhaitons donc Bonne chance pour une année 2022 pleine d'humour, le meilleur pour vous et vos proches et la réussite de tous vos projets professionnels et personnels.

Sur une note plus sérieuse, chez Kermit, nous avons fait la synthèse de nos vœux pour la finance responsable en 2022 et voilà nos souhaits :

1. La fin du retour de bâton

En 2021, l'investissement socialement responsable a été sérieusement secoué et attaqué de toutes parts. C'était probablement inévitable après les promesses excessives et l'engouement des années précédentes. Mais, comme nous en avons déjà parlé dans une précédente lettre, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau

du bain. La finance responsable n'est pas parfaite, elle souffre d'excès, d'abus et est largement critiquable, mais elle est jeune et présente par certains côtés de véritables avancées et innovations.

Nous sommes désormais dans des terrains techniques qui se complexifient et qui nécessitent de la nuance et de l'expertise. L'heure n'est plus au pour ou contre la finance responsable, ce débat doit être dépassé en 2022 et remplacé par les questions techniques permettant de faire avancer l'ensemble de ses composantes.

2. L'ouverture de la donnée

La donnée nécessaire à l'analyse ESG, aux calculs d'alignement avec la taxonomie et avec les exigences de l'article 29 en termes de carbone et de biodiversité notamment sont un réel goulot d'étranglement. Et ce pour deux raisons (qui n'en font qu'une au final) : le faible nombre de prestataires capables de fournir un ensemble de données complet et pertinent, et le coût parfois extravagant de ces données.

Rien ne sert d'ajouter des contraintes sur les petits investisseurs et les petites sociétés de gestion si aucun ne peut remplir ses obligations sans se mettre en faillite.

Des initiatives sont en cours, basées sur des licences ouvertes ou la mutualisation des coûts, mais elles ne sont pas à un niveau de maturité suffisant et leur développement demande du temps.

Il va falloir que des solutions ou des offres émergent au plus vite, car l'accès à la donnée ESG est un réel problème opérationnel pour de nombreux acteurs.



3. L'appropriation par les investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels sont une clé majeure pour que la finance responsable bascule dans une autre dimension. En entraînant les sociétés de gestion, en imposant leurs valeurs, ils sont un rouage essentiel de la dynamique en cours. Mais aujourd'hui, ils sont pour l'essentiel très en retard comme le montre une étude que nous avons réalisée en 2021 avec le cabinet Alpha Institutionnels Conseil. En 2022, nous souhaiterions donc que le marché des assureurs, mutuelles, caisses de retraite ... notamment les plus petits d'entre eux, s'emparent enfin du sujet, non seulement pour répondre à la réglementation (le fameux article 29) mais surtout parce que c'est nécessaire.

Enfin, et parce que nous venons de clôturer notre premier exercice, nous voulions remercier tous ceux qui nous ont fait confiance cette année et tous ceux qui nous ont fait progresser. L'année a été riche et ce n'est qu'un début.

Bonne chance et bon courage à tous en 2022 !



Raison d'être*

« Notre objectif est de faire évoluer les pratiques des investisseurs et de leurs partenaires dans une logique responsable, durable et de long-terme, afin de contribuer à faire de la finance le moteur d'une transformation positive du monde ».

** Inscrite dans les statuts de l'entreprise conformément aux dispositions de l'article 1835 du Code Civil.*

Notre expertise issue de la finance traditionnelle et notre connaissance des investisseurs institutionnels nous permettent d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques aux problématiques liées à la mise en place d'une stratégie responsable.

Kermit est une SAS au capital de 5 000 EUR (RCS n° 888 373 792) immatriculé au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) en qualité de CIF sous le n°20007557 et membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

www.kermitconseil.com



<https://twitter.com/@KimNguy35436484>



<http://www.linkedin.com/in/nguyen-kermit>

